

Plan Canicule

Dispositif de veille canicule

à destination des personnes âgées et isolées

Une vague de chaleur touche actuellement l'Hexagone et devrait s'intensifier dès demain. Le département des Pyrénées-Atlantiques vient d'être classé en vigilance orange canicule, à compter de ce mercredi 23 août. Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent être dangereux pour la santé, surtout chez les personnes âgées et les plus à risque. La Ville de Bayonne et son Centre Communal d'Action Sociale ont activé leur plan d'alerte afin de protéger les personnes les plus vulnérables face aux risques qu'elles encourent lors de fortes chaleurs.

Un registre nominatif est en place permettant de recenser les personnes âgées et isolées, demeurant sur la commune. Ce fichier sert en cas de canicule avérée. Les personnes inscrites bénéficient alors d'une attention particulière (contact téléphonique, visite à domicile, activation des réseaux de proximité), ce qui est essentiel en période de canicule.

Dans la mesure où le Département des Pyrénées-Atlantiques est classé en vigilance orange canicule à compter de ce mercredi 23 août, la Ville de Bayonne et son CCAS ont donc activé leur plan d'alerte. Les agents du CCAS vont ainsi contacter quotidiennement les personnes inscrites dans ce registre, pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée, si nécessaire.

Afin de bénéficier de cet accompagnement, la Ville de Bayonne invite les personnes âgées qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire sur ce registre. Pour cela, il suffit de communiquer les nom, prénom, adresse et téléphone de la personne concernée en téléphonant au CLIC de Bayonne au 05 59 50 80 30, ou en renvoyant un courrier électronique à clic.ccas@bayonne.fr.

LES BONNES PRATIQUES

Pendant les fortes chaleurs, protégez-vous en adoptant les gestes suivants : restez au frais ; buvez de l'eau ; évitez l'alcool ; mangez en quantité suffisante ; fermez les volets et les fenêtres le jour, aérez la nuit ; mouillez-vous le corps ; donnez et prenez des nouvelles de vos proches : restez en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles (proches, amis, voisins) et vérifiez qu'elles ne souffrent pas de la chaleur. Préférez des activités sans effort, et en cas de malaise, appelez le **15**.